



Journée des femmes

SECRÉTAIRERIE GÉNÉRALE DU SYNODE

Les femmes rendent le monde beau, elles le protègent et le maintiennent en vie.

- Pape François



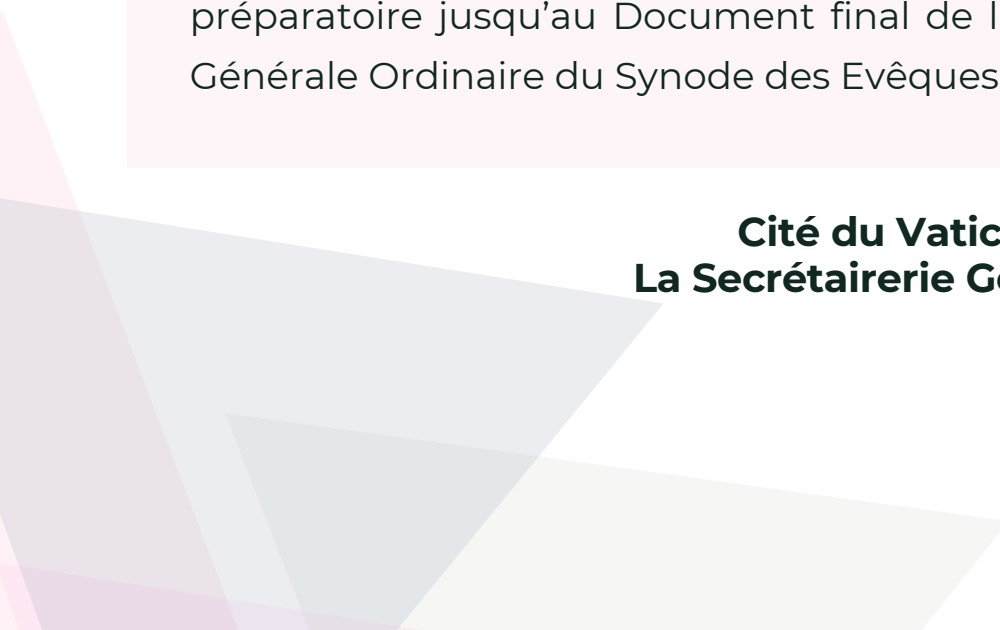


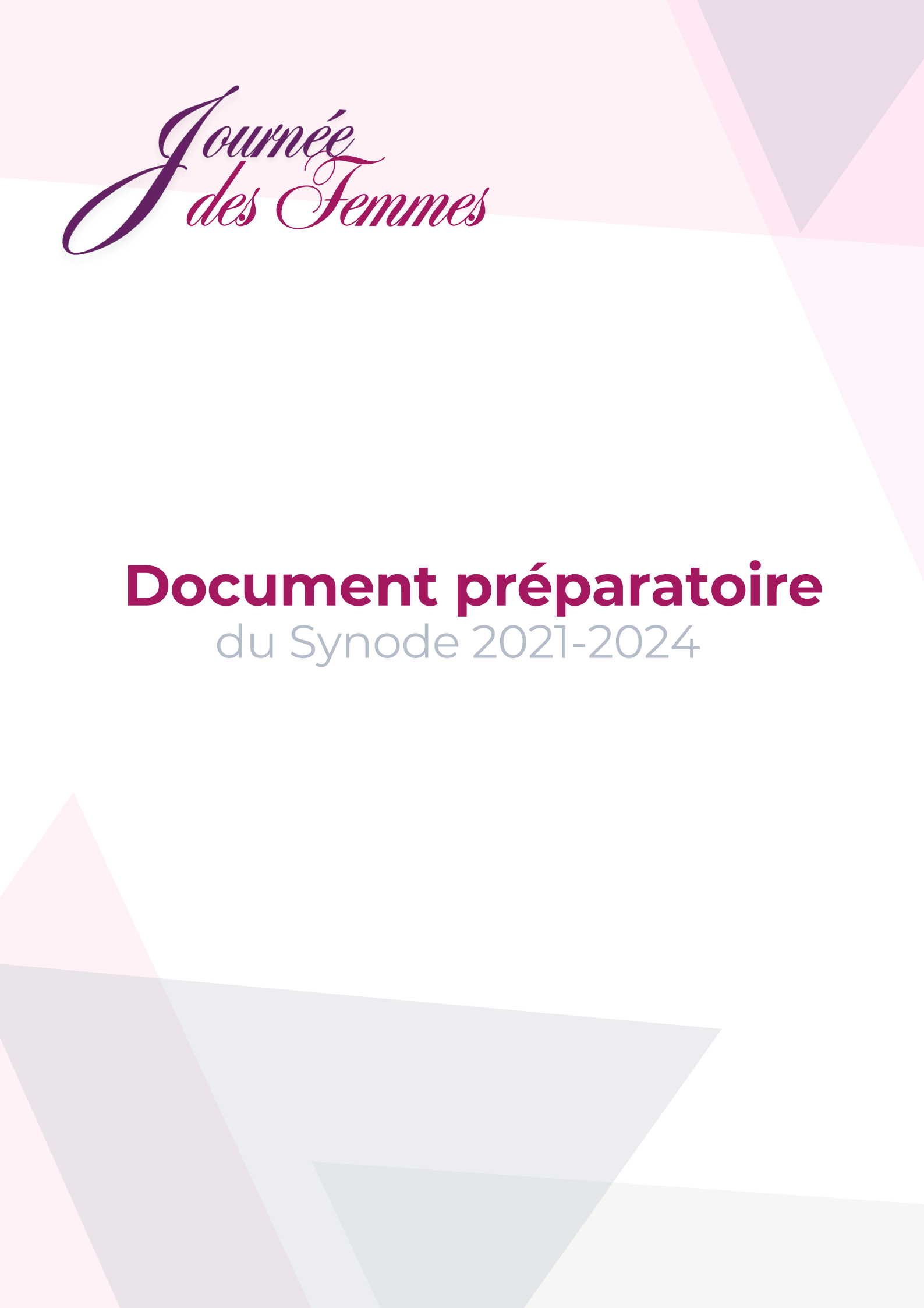
SALUTATIONS

En cette journée internationale des droits des femmes du 8 mars, puissions-nous reconnaître avec gratitude tout le chemin déjà parcouru et nous engager encore plus résolument, femmes et hommes ensemble en vertu de notre égale dignité baptismale, à mieux marcher ensemble et discerner comment l'Esprit nous appelle à traduire concrètement cette recommandation de l'assemblée synodale à « mettre pleinement en œuvre tout ce qui est déjà possible quant au rôle des femmes dans le droit en vigueur, en particulier dans les lieux où ces possibilités ne sont pas concrétisées » afin de lever les obstacles que rencontrent encore trop de femmes « pour obtenir une reconnaissance plus pleine de leurs charismes, de leur vocation et de leur place dans les diverses sphères de la vie de l'Église, ce qui nuit au service de la mission commune. » (DF §60.)

C'est dans cet esprit qu'aujourd'hui nous vous proposons ces extraits issus des documents du synode sur la synodalité concernant les femmes, depuis le document préparatoire jusqu'au Document final de la XVI Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques.

**Cité du Vatican, le 8 mars 2025
La Secrétairerie Générale du Synode**





*Journée
des Femmes*

Document préparatoire
du Synode 2021-2024



7. En dépit de nos infidélités, l'Esprit continue à agir dans l'histoire et à manifester sa puissance vivifiante. C'est précisément dans les sillons creusés par les souffrances en tout genre endurées par la famille humaine et par le Peuple de Dieu que de nouveaux langages de la foi sont en train de germer, ainsi que de nouveaux parcours capables non seulement d'interpréter les événements d'un point de vue théologal, mais de trouver dans l'épreuve les raisons pour refonder le chemin de la vie chrétienne et ecclésiale. Le fait que de nombreuses Églises aient déjà entrepris des rencontres et lancé des processus plus ou moins structurés de consultation du Peuple de Dieu constitue un motif de grande espérance. Là où ceux-ci ont été organisés dans un style synodal, le sens de l'Église a fleuri et la participation de tous a donné un nouvel élan à la vie ecclésiale. Le désir des jeunes d'agir à l'intérieur de l'Église et la demande d'une plus grande valorisation des femmes trouvent également une confirmation, ainsi que leur requête d'espace de participation à la mission de l'Église, déjà signalés par les Assemblées synodales de 2018 et de 2019. **C'est également dans cette perspective que s'inscrit la récente institution du ministère laïc de catéchiste et l'ouverture aux femmes de l'accès aux ministères institués du lectorat et de l'acolytat.**



18. De fait, l'action d'évangélisation et le message de salut ne seraient pas compréhensibles sans l'ouverture constante de Jésus à s'adresser aux interlocuteurs les plus larges possibles, que les Évangiles désignent comme la foule, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui le suivent tout au long du chemin et, parfois même, le poursuivent dans l'attente d'un signe et d'une parole de salut : tel est le deuxième acteur de la scène de la Révélation. L'annonce évangélique n'est pas limitée à quelques illuminés ou personnes choisies. L'interlocuteur de Jésus, c'est " le peuple " de la vie ordinaire, le " quiconque " de la condition humaine, qu'il met directement en contact avec le don de Dieu et l'appel au salut. D'une manière qui surprend et parfois scandalise les témoins, Jésus accepte comme interlocuteurs tous ceux qui font partie de la foule : il écoute les remontrances passionnées de la Cananéenne (cf. Mt 15, 21-28), qui ne peut pas accepter d'être exclue de la bénédiction qu'il apporte ; il dialogue avec la Samaritaine (cf. Jn 4, 1-42), **malgré sa condition de femme compromise socialement et religieusement; il sollicite l'acte de foi libre et reconnaissant de l'aveugle de naissance** (cf. Jn 9), que la religion officielle avait exclu du périmètre de la grâce.

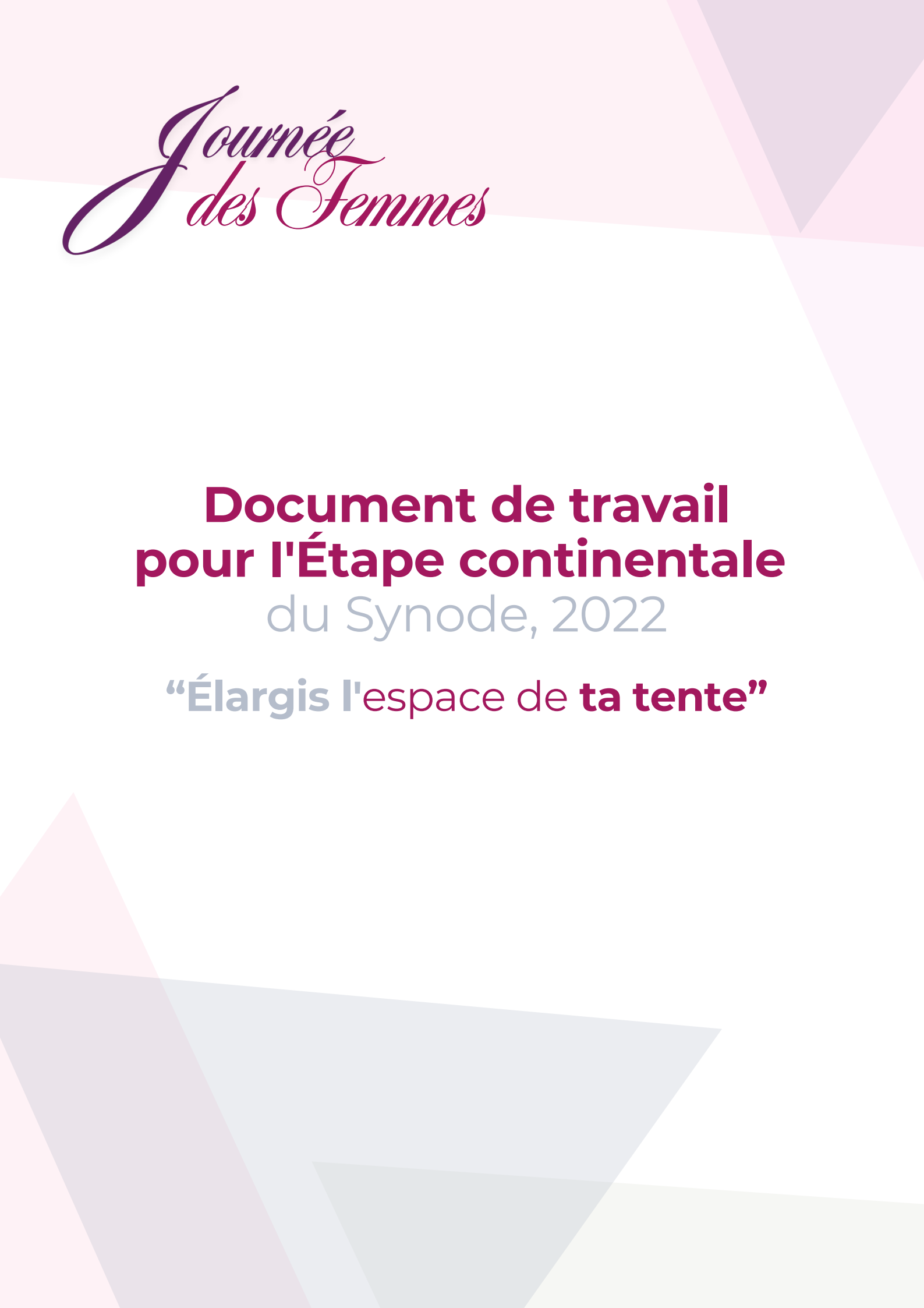


L'écoute est le premier pas, mais demande d'avoir l'esprit et le cœur ouverts, sans préjugés. Vers qui notre Église particulière a-t-elle “ un manque d'écoute ” ? **Comment les laïcs sont-ils écoutés, en particulier les jeunes et les femmes ? Comment intégrons-nous la contribution des personnes consacrées, hommes et femmes ?** Quelle place occupe la voix des minorités, des marginaux et des exclus ? Parvenons-nous à identifier les préjugés et les stéréotypes qui font obstacles à notre écoute ? Comment écoutons-nous le contexte social et culturel dans lequel nous vivons ?



31. L'objectif de la première phase du chemin synodal est de favoriser un vaste processus de consultation pour rassembler la richesse des expériences de synodalité vécue, dans leurs différents aspects et leurs différentes facettes, en impliquant les pasteurs et les fidèles des Églises particulières à tous les niveaux, en utilisant les moyens les plus appropriés en fonction des réalités locales spécifiques : la consultation, coordonnée par l'évêque, s'adresse « aux prêtres, aux diacres et aux fidèles laïcs de leurs Églises, tant séparément que collectivement, sans négliger l'apport précieux qui peut venir des hommes et des femmes consacrés » (EC, n° 7). En particulier, la contribution des organismes de participation des Églises particulières est requise, spécialement celle du Conseil presbytéral et du Conseil pastoral, à partir desquelles « une Église synodale peut (véritablement) commencer à prendre forme »²³. La contribution des autres réalités ecclésiales auxquelles sera envoyé ce Document Préparatoire sera également précieuse, tout comme l'apport de ceux qui voudront envoyer directement leur contribution . Enfin, il est d'une importance capitale d'écouter la voix des pauvres et des exclus et pas uniquement celle de ceux qui occupent un rôle ou une responsabilité au sein des Églises particulières.





*Journée
des Femmes*

**Document de travail
pour l'Étape continentale**
du Synode, 2022

“Élargis l'espace de ta tente”



5. Au niveau mondial, la participation a dépassé toutes les attentes. Dans l'ensemble, le Secrétariat du Synode a reçu les synthèses de 112 des 114 Conférences épiscopales et de 13 Églises catholiques orientales, en plus des réflexions de 17 des 23 dicastères de la Curie romaine, ainsi que celles des supérieurs religieux (USG/UISG), des instituts de vie consacrée et de sociétés de vie apostolique, des associations et des mouvements de fidèles laïcs. En outre, plus d'un millier de contributions sont parvenues de particuliers et de groupes, ainsi que des informations recueillies sur les médias sociaux grâce à l'initiative du « Synode digital ». Ces documents ont été distribués à un groupe d'experts : hommes et femmes, évêques, prêtres, hommes et femmes consacrés, laïcs, de tous les continents et aux compétences disciplinaires très diverses. Après avoir lus les documents, ces experts se sont réunis pendant près de deux semaines avec l'équipe de rédaction, composée du Relateur général, du Secrétaire général du Synode, des sous-secrétaires et de quelques officiels du secrétariat du Synode, ainsi que des membres du comité de coordination, auxquels se sont joints les membres du Conseil ordinaire du Synode à la fin. Ensemble, ils ont travaillé dans une atmosphère de prière et de discernement pour partager les fruits de leur lecture en vue de la rédaction de ce Document pour l'Étape Continentale (DEC).

37. Tout aussi important est l'engagement du Peuple de Dieu dans la défense de la vie fragile et menacée à toutes ses étapes. Par exemple, pour l'Église gréco-catholique ukrainienne, la synodalité implique « d'étudier le phénomène de la migration féminine et d'offrir un soutien aux femmes de différents groupes d'âge ; d'accorder une attention particulière aux femmes qui décident d'avorter par crainte de la pauvreté matérielle et du rejet par leur famille en Ukraine ; promouvoir un travail éducatif auprès des femmes appelées à faire un choix responsable dans une période difficile de leur vie, dans le but de préserver et de protéger la vie des enfants à naître et de prévenir le recours à l'avortement ; de prendre en charge les femmes atteintes du syndrome post-avortement ».





Écouter ceux qui se sentent négligés et exclus

38. Les synthèses montrent clairement que de nombreuses communautés ont déjà compris la synodalité comme une invitation à écouter ceux qui se sentent exilés de l'Église. Les groupes qui ressentent un sentiment d'exil sont divers, à commencer par de nombreuses femmes et de nombreux jeunes qui n'ont pas l'impression que leurs dons et leurs capacités sont reconnus. Au sein de ce groupe très diversifié, beaucoup se sentent dénigrés, négligés, incompris. Le sentiment de ne pas se sentir chez soi dans l'Église caractérise également ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec les développements liturgiques du Concile Vatican II. Pour beaucoup, cependant, l'expérience d'être sérieusement écoutés est transformatrice et constitue un premier pas pour se sentir inclus. Par ailleurs, c'est une source de tristesse que certains aient senti que leur participation au processus synodal n'était pas bienvenue : c'est un sentiment qui requiert de la compréhension et du dialogue.





49. Des synthèses soulignent également le délicat phénomène de l'augmentation du nombre de familles interconfessionnelles et interreligieuses, avec leurs besoins spécifiques en termes d'accompagnement. Relancer l'engagement en faveur de l'unité des chrétiens en tant que témoignage dans un monde fragmenté nécessite une formation ciblée afin d'accroître la confiance, la capacité et la motivation des évêques, des prêtres, des hommes et des femmes consacrés, ainsi que des laïcs, pour le dialogue œcuménique et interreligieux. « Bien que l'Église catholique en Inde ait tenté de promouvoir le dialogue œcuménique et interreligieux, on a le sentiment que l'engagement dans ce domaine de mission est minimal. Les efforts de dialogue n'ont impliqué que des élites restreintes et sont restés pour la plupart des exercices cérébraux confinés au domaine des idées et des concepts, au lieu de devenir un mouvement de masse et un dialogue de vie, d'amour et d'action au niveau de la base, amenant des personnes de diverses confessions et idéologies à discerner, planifier et travailler ensemble pour des causes communes » (CE Inde).

51. De nombreuses Églises locales expriment leur préoccupation face à l'incidence du manque de confiance et de crédibilité dû à la crise des abus. D'autres soulignent que l'individualisme et le consumérisme sont des facteurs culturels cruciaux : « Chaque jour, nous pouvons sentir que même dans notre pays, la proclamation de l'Évangile est mise au défi par la sécularisation croissante, l'individualisme et l'indifférence aux formes institutionnelles de la religion » (CE Hongrie). La synthèse de Malte, comme beaucoup d'autres, souligne comment les liens historiques entre l'Église et le pouvoir politique continuent d'avoir un effet sur le contexte de la mission. De nombreuses Eglises ont le sentiment d'être confrontées simultanément à tous ces défis culturels, mais souhaitent renforcer leur confiance dans leur capacité à proclamer l'Évangile, même dans "une société de consommation qui n'a pas réussi à assurer la durabilité, l'équité ou le confort de vie" (CE Irlande). D'autres font l'expérience d'un pluralisme de positions en leur sein : « L'Afrique du Sud subit également l'impact des tendances internationales de sécularisation, d'individualisme et de relativisme. Des questions telles que l'enseignement de l'Église sur l'avortement, la contraception, l'ordination des femmes, les prêtres mariés, le célibat, le divorce et le remariage, la possibilité d'approcher la communion, l'homosexualité, les personnes LGBTQIA+ ont été soulevées dans tous les diocèses, tant ruraux qu'urbains. Différents points de vue ont émergé et il n'est pas possible de formuler une position définitive de la communauté sur aucune de ces questions » (CE Afrique du Sud). De nombreuses synthèses expriment des regrets et des inquiétudes quant aux pressions exercées sur les familles et à l'impact qui en résulte sur les relations intergénérationnelles et la transmission de la foi. De nombreuses synthèses asiatiques appellent à un meilleur accompagnement et à une meilleure formation des familles confrontées aux changements culturels.

Repenser la participation des femmes

60. L'appel à une conversion de la culture ecclésiale, pour le salut du monde, est lié concrètement à la possibilité d'établir une nouvelle culture, avec de nouvelles pratiques, structures et habitudes. Cela concerne d'abord le rôle des femmes, et leur vocation enracinée dans leur commune dignité baptismale, à participer pleinement à la vie de l'Église. C'est un point crucial sur lequel il y a une prise de conscience croissante dans toutes les parties du monde.



61. De tous les continents vient un appel pour que les femmes catholiques soient valorisées d'abord et avant tout en tant que baptisées et comme membres égaux du peuple de Dieu. Il est presque unanimement affirmé que les femmes aiment profondément l'Église, mais beaucoup d'entre elles ressentent de la tristesse parce que leur vie n'est souvent pas bien comprise et que leurs contributions et leurs charismes ne sont pas toujours valorisés. La synthèse de Terre Sainte note : "Les plus engagées dans le processus synodal ont été les femmes qui semblent avoir réalisé qu'elles avaient non seulement le plus à gagner, mais aussi le plus à offrir à cause de leur marginalisation qui s'avère prophétique d'où elles observent ce qui se passe dans la vie de l'Église". Et le même rapport de poursuivre: "Dans une Église où presque tous les décideurs sont des hommes, il existe peu d'espaces où les femmes peuvent faire entendre leur voix. Elles constituent pourtant l'épine dorsale des communautés ecclésiales où elles ont une présence prédominante et qu'elles comptent parmi les agents les plus actifs dans l'Église".





62. Dans tous les domaines de leur vie, les femmes demandent à l'Église d'être leur alliée. Face aux dynamiques sociales d'appauvrissement, de violence et d'humiliation auxquelles elles sont confrontées dans le monde entier, les femmes demandent une Église qui soit à leurs côtés, plus compréhensive et plus solidaire dans la lutte contre ces forces de destruction et d'exclusion. Les participantes aux processus synodaux désirent que l'Église et la société soient des lieux d'épanouissement, de participation active et d'appartenance salubre pour les femmes. Certaines synthèses notent que les cultures de leurs pays ont fait des progrès en matière d'inclusion et de participation des femmes, et que ces progrès pourraient servir de modèle à l'Église. "Le manque d'égalité des femmes au sein de l'Église est considéré comme un obstacle pour l'Église dans le monde moderne" (CE Nouvelle-Zélande).



63. Sous différentes formes, le problème est présent dans tous les contextes culturels et concerne la participation et la reconnaissance des laïques et des religieuses. La contribution des Supérieures des instituts de vie consacrée affirme : « Le sexisme est prédominant dans l'Église, dans ses processus de décision et dans son langage[...]. En conséquence, les femmes sont exclues des rôles importants dans la vie de l'Église et souffrent de discrimination parce qu'elles ne reçoivent pas un salaire équitable pour les tâches et les services qu'elles accomplissent. Les religieuses sont souvent considérées comme une main-d'œuvre bon marché. Dans certaines Églises, il existe une tendance à exclure les femmes et à confier les tâches ecclésiales aux diacres permanents ; mais aussi à sous-évaluer la vie consacrée qui ne porte pas l'habit, en ne prenant pas en compte l'égalité et la dignité fondamentales de tous les fidèles chrétiens baptisés, femmes et hommes » (USG/UISG).

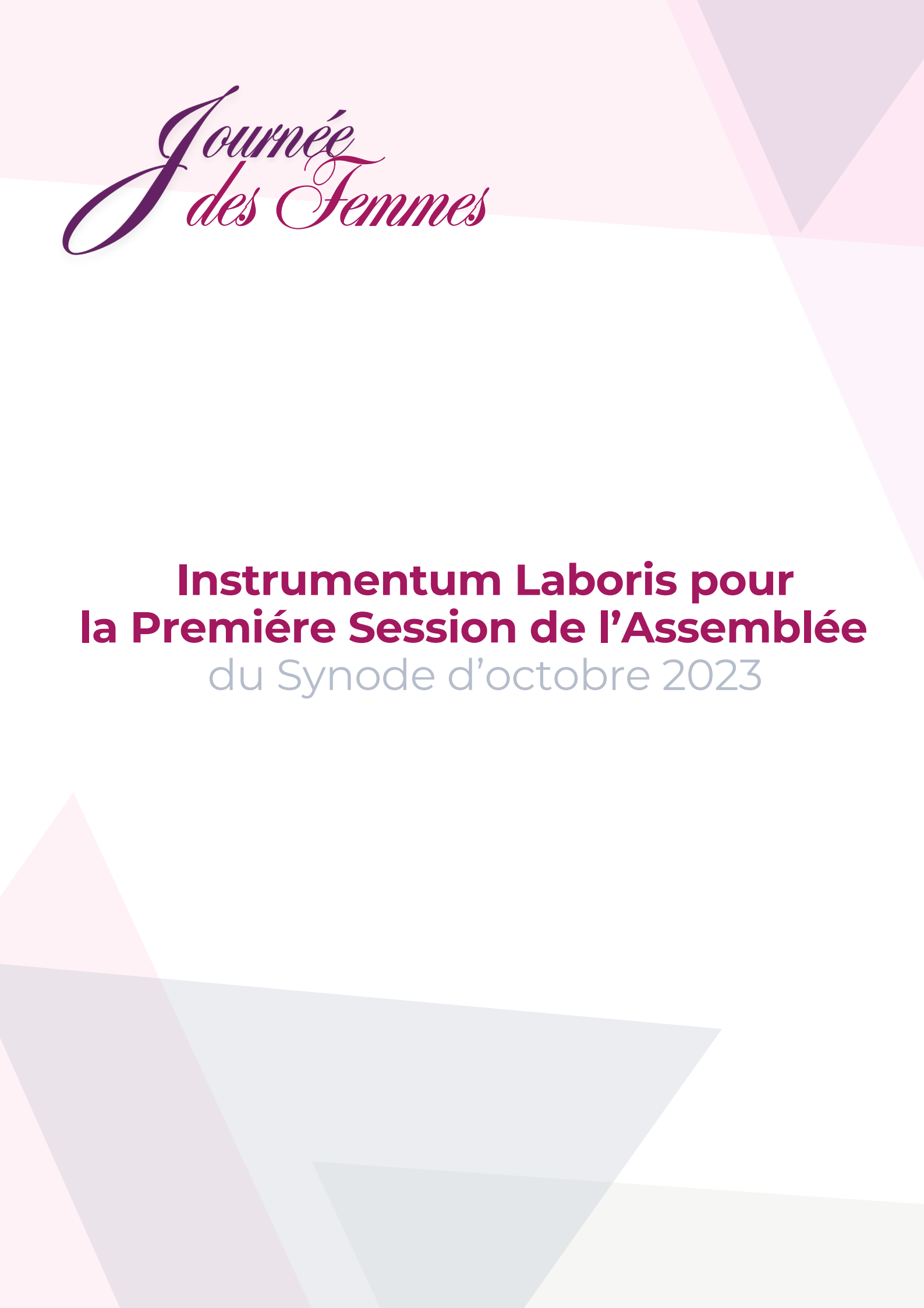
64. Presque toutes les synthèses soulèvent la question de la participation pleine et égale des femmes : "La reconnaissance croissante de l'importance des femmes dans la vie de l'Église ouvre la possibilité d'une plus grande participation, bien que limitée, aux structures ecclésiales et aux sphères de décision" (CE Brésil). Toutefois, ils ne s'accordent pas sur une réponse unique ou exhaustive aux questions de la vocation, de l'inclusion et de la valorisation des femmes dans l'Église et la société. De nombreuses synthèses, après une écoute attentive, demandent à l'Église de poursuivre le discernement sur une série de questions spécifiques, à savoir le rôle actif des femmes dans les structures de gouvernance des organes de l'Église, la possibilité pour les femmes ayant reçu une formation adéquate de prêcher dans le cadre paroissial, le diaconat féminin. Des positions beaucoup plus diversifiées sont exprimées en ce qui concerne l'ordination sacerdotale des femmes, que certaines synthèses appellent de leurs vœux, tandis que d'autres considèrent que la question est close.

65. Un élément-clé de ce processus consiste à reconnaître la manière dont les femmes, en particulier les religieuses, sont déjà à l'avant-garde des pratiques synodales dans certaines des situations sociales les plus difficiles auxquelles l'Église est confrontée : « Il y a des semences de synodalité là où de nouveaux terrains de solidarité s'ouvrent quand il s'agit d'assurer un avenir de justice raciale et ethnique et de paix pour les frères et sœurs noirs, bruns, asiatiques et amérindiens (États-Unis), d'établir des liens profonds avec les frères et sœurs indigènes et natifs (Amériques), d'ouvrir de nouvelles voies pour la présence des femmes religieuses dans différents mouvements, de faire alliance avec des groupes partageant les mêmes idées pour aborder des questions-clés en matière sociale (telles que le changement climatique, le problème des réfugiés et des demandeurs d'asile, les sans-abri), ou liées à des pays spécifiques » (USG/UISG). Dans ces contextes, les femmes recherchent des collaboratrices et peuvent enseigner la synodalité au sein de processus ecclésiaux plus larges.





108. La grande majorité des conférences épiscopales, consultées par le Secrétariat général du Synode, souhaitent que les représentants de l'ensemble du peuple de Dieu soient impliqués dans la phase continentale. Pour cette raison, il est demandé que toutes les Assemblées soient des Assemblées ecclésiales et pas seulement épiscopales, en veillant à ce que leur composition représente de manière adéquate la diversité du Peuple de Dieu : évêques, prêtres, diacres, hommes et femmes consacrés, laïcs et laïques. En ce qui concerne les participants aux Assemblées continentales, il est important de prêter une attention particulière à la présence adéquate des femmes et des jeunes (laïcs, hommes et femmes, consacrés en formation, séminaristes) ; de personnes vivant dans des conditions de pauvreté ou de marginalisation, et de celles qui sont en contact direct avec elles ; de délégués fraternels d'autres confessions chrétiennes ; de représentants d'autres religions et traditions de foi et de personnes sans affiliation religieuse. Les évêques sont également invités à se rencontrer à la fin des Assemblées continentales, afin de relire collégialement l'expérience synodale vécue à partir de leur ministère propre et charisme spécifique. Pour cela, les évêques sont invités à identifier les moyens appropriés pour mener à bien leur tâche de validation et d'approbation du Document final, en s'assurant qu'il soit bien le fruit d'un chemin authentiquement synodal, respectueux du processus qui a eu lieu et fidèle aux différentes voix exprimées par le Peuple de Dieu sur chaque continent.



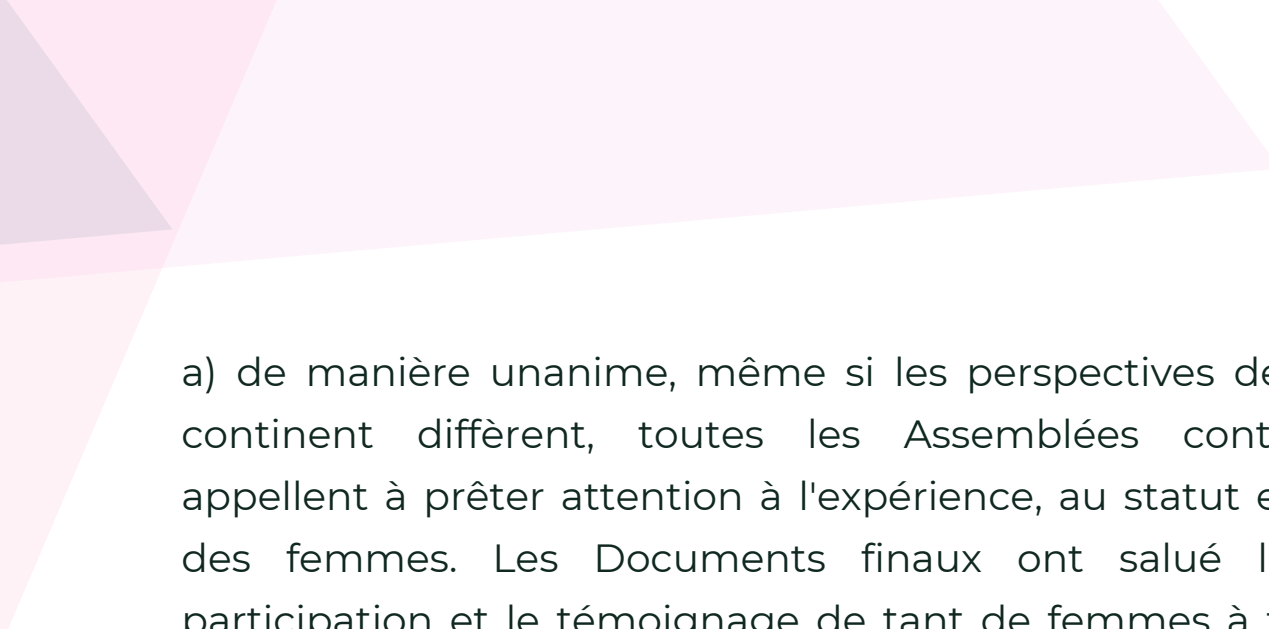
*Journée
des Femmes*

**Instrumentum Laboris pour
la Première Session de l'Assemblée**
du Synode d'octobre 2023

Comment l'Église de notre temps peut-elle mieux remplir sa mission en reconnaissant et en promouvant davantage la dignité baptismale des femmes ?

Par le Baptême, le chrétien ou la chrétienne entre dans un nouveau lien avec le Christ et, en Lui et par Lui, un lien avec tous les baptisés, avec tout le genre humain et toute la création. Fils et filles d'un même Père, oints d'un même Esprit, en vertu du partage d'un même lien avec le Christ, les baptisé(e)s sont donnés les uns aux autres comme membres d'un unique corps dans lequel ils et elles jouissent d'une égale dignité (cf. Ga 3,26-28). La phase d'écoute a réaffirmé la prise de conscience de cette réalité, en indiquant que celle-ci doit se traduire toujours plus concrètement dans la vie de l'Église, également à travers des relations mutuelles de réciprocité et de complémentarité entre les hommes et les femmes :

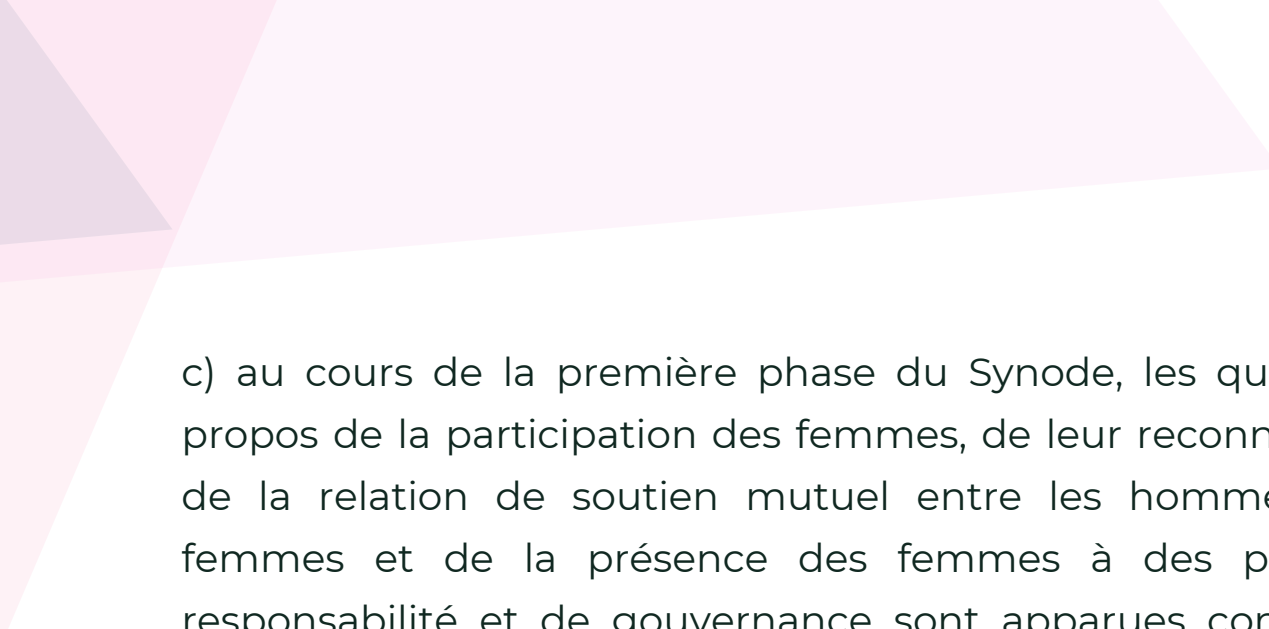




a) de manière unanime, même si les perspectives de chaque continent diffèrent, toutes les Assemblées continentales appellent à prêter attention à l'expérience, au statut et au rôle des femmes. Les Documents finaux ont salué la foi, la participation et le témoignage de tant de femmes à travers le monde, laïques et consacrées, en tant qu'évangélisatrices et souvent premières formatrices dans la foi, notant en particulier leur contribution à la "marge prophétique", dans les endroits périphériques et dans des contextes sociaux difficiles ;

b) en outre, les Assemblées continentales appellent à une réflexion plus approfondie sur la réalité des échecs relationnels, qui sont aussi des échecs structurels affectant la vie des femmes dans l'Église, invitant à un processus de conversion permanente pour essayer de devenir plus pleinement ce que nous sommes déjà dans le Baptême. Les priorités pour l'Assemblée synodale comprennent la prise en compte des joies et des tensions, ainsi que les opportunités de conversion et de renouveau dans la manière dont nous vivons les relations entre hommes et femmes dans l'Église, ainsi que le concret des relations entre ministres ordonnés, hommes et les femmes consacrés, hommes et femmes laïcs ;





c) au cours de la première phase du Synode, les questions à propos de la participation des femmes, de leur reconnaissance, de la relation de soutien mutuel entre les hommes et les femmes et de la présence des femmes à des postes de responsabilité et de gouvernance sont apparues comme des éléments cruciaux dans la recherche d'une manière de vivre la mission de l'Église dans un style plus synodal. Les femmes qui ont participé à la première phase du synode ont clairement exprimé un désir : que la société et l'Église soient un lieu de croissance, de participation active et d'appartenance saine pour toutes les femmes. Celles-ci demandent à l'Église d'être à leurs côtés pour accompagner et promouvoir la réalisation de ce désir. Dans une Église qui se veut vraiment synodale, ces questions doivent être abordées ensemble. Des réponses concrètes doivent être élaborées ensemble pour une plus grande reconnaissance de la dignité baptismale des femmes et pour la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion dont elles sont victimes dans la communauté ecclésiale et dans la société ;

d) enfin, les Assemblées continentales soulignent la pluralité des expériences, des points de vue et des perspectives des femmes et demandent que cette diversité soit intégrée dans les travaux de l'Assemblée synodale, en évitant de traiter les femmes comme un groupe homogène ou comme un sujet de discussion abstrait ou idéologique.



Question de discernement

Quelles mesures concrètes l'Église peut-elle prendre pour renouveler et réformer ses procédures, ses dispositifs institutionnels et ses structures afin de permettre une plus grande reconnaissance et participation des femmes, y compris dans la gouvernance, les processus décisionnels et la prise de décision, dans un esprit de communion et en vue de la mission ?

Suggestions pour la prière et la réflexion préparatoire

1) Les femmes jouent un rôle majeur dans la transmission de la foi, dans les familles, dans les paroisses, dans la vie consacrée, dans les associations et les mouvements, dans les institutions laïques, comme enseignantes et catéchistes. Comment reconnaître, soutenir, accompagner leur contribution déjà considérable ? Comment mettre en valeur cette contribution afin que l'Église apprenne à être de plus en plus synodale ?

2) Les femmes déploient déjà leurs charismes dans l'Église d'aujourd'hui. Que pouvons-nous faire pour contribuer au discernement et au soutien de ces charismes et apprendre ce que l'Esprit veut nous enseigner à travers eux ?



3) Toutes les assemblées continentales appellent à aborder la question de la participation des femmes à la gouvernance, à la prise de décision, à la mission et aux ministères à tous les niveaux de l'Église, avec le soutien de structures appropriées afin que cela ne reste pas une simple aspiration générale.

a) Comment les femmes peuvent-elles être incluses dans chacun de ces domaines en plus grand nombre et selon de nouvelles modalités ?

b) Comment, dans la vie consacrée, les femmes peuvent-elles être mieux représentées dans les processus de gouvernance et de prise de décision, mieux protégées contre les abus et mieux rémunérées pour leur travail ?

c) Comment les femmes peuvent-elles contribuer à la gouvernance, en aidant à promouvoir une plus grande responsabilité et une plus grande transparence, et à renforcer la confiance dans l'Église ?

d) Comment approfondir la réflexion sur la contribution des femmes à la réflexion théologique et à l'accompagnement des communautés ? Comment donner un espace et une reconnaissance à cette contribution dans les processus formels de discernement à tous les niveaux de l'Église ?

e) Quels nouveaux ministères pourraient être créés afin de fournir des moyens et des opportunités pour une participation effective des femmes dans les organes de discernement et de prise de décision ? Comment accroître la coresponsabilité dans les processus décisionnels dans les périphéries et dans les contextes sociaux difficiles, où les femmes sont souvent les principales agentes de la pastorale et de l'évangélisation ? Les contributions reçues au cours de la première phase font état de tensions existantes avec les ministres ordonnés en l'absence de dynamiques de coresponsabilité et de processus décisionnels partagés.

4) La plupart des Assemblées continentales ainsi que les synthèses de nombreuses Conférences épiscopales demandent que la question de l'accès des femmes au diaconat soit réexaminée. Peut-on l'envisager et comment ?

5) Comment les hommes et les femmes peuvent-ils mieux coopérer dans l'exercice du ministère pastoral et des responsabilités qui s'y rattachent ?





Quelles structures peuvent être développées pour consolider une Église synodale missionnaire ?

Les Assemblées continentales expriment avec force le désir que la manière synodale de procéder, expérimentée dans le cheminement actuel, entre dans la vie quotidienne de l'Église à tous les niveaux, soit par un renouvellement des structures existantes - à commencer par les Conseils pastoraux diocésains et paroissiaux, les Conseils pour les affaires économiques, les Synodes diocésains ou éparchiaux - ou soit par la création de nouvelles structures. Sans minimiser l'importance du renouvellement des relations au sein du Peuple de Dieu, le travail sur les structures est indispensable pour inscrire les changements dans le temps. En particulier : (...)

b) cela exige que les structures et les institutions fonctionnent avec des procédures adéquates : transparentes, orientées vers la mission, ouvertes à la participation, capables de faire une place aux femmes, aux jeunes, aux minorités, aux pauvres et aux marginalisés. Cela vaut pour les organes de participation déjà mentionnés, dont le rôle doit être réaffirmé et consolidé, mais aussi pour les organes de décision des associations, des mouvements et des communautés nouvelles ; pour les organes de gouvernance des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique (d'une manière adaptée au charisme particulier de chacun d'entre eux) ;



pour les institutions nombreuses et variées, souvent également soumises au droit civil, à travers lesquelles se réalisent l'action missionnaire et le service de la communauté chrétienne : écoles, hôpitaux, universités, médias, centres d'accueil et d'action sociale, centres culturels, fondations, etc ;

3) Quels sont les obstacles (mentaux, théologiques, pratiques, organisationnels, financiers, culturels) qui s'opposent à la transformation des organes participatifs actuellement prévus par le droit canonique en organes de discernement en commun effectifs ? Quelles réformes sont-elles nécessaires pour que ces organes de discernement puissent soutenir la mission de manière concrète, créative et vivante ? Comment les rendre plus ouverts à la présence et à la contribution des femmes, des jeunes, des pauvres, des migrants, des membres des minorités et de ceux qui, pour diverses raisons, se trouvent en marge de la vie communautaire ?



Journée des Femmes

Rapport de Synthèse de la Première Session de la XVI Assemblée Générale Ordinaire

du Synode des Evêques, du 4 au 29 octobre 2023

Une Eglise synodale en mission

Les femmes dans la vie et la mission de l'Église

Convergences

a) Nous avons été créés homme et femme, à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dès le commencement, la création articule unité et différence, donnant aux femmes et aux hommes une nature, une vocation et une destinée communes, ainsi que deux expériences distinctes de la réalité humaine. L'Écriture Sainte témoigne de la complémentarité et de la réciprocité des femmes et des hommes. Sous de nombreuses formes, l'alliance entre l'homme et la femme est au cœur du dessein de Dieu pour la création. Jésus regardait les femmes comme ses interlocutrices : il leur parlait du Royaume de Dieu et les accueillait au sein du groupe des disciples comme par exemple Marie de Béthanie. Ces femmes ont fait l'expérience de son pouvoir de guérison, de délivrance et de reconnaissance et ont marché avec lui sur la route de la Galilée à Jérusalem (cf. Lc 8,1-3). Il a confié à une femme, Marie de Magdala, le soin d'annoncer la résurrection au matin de Pâques.

b) Dans le Christ, les femmes et les hommes sont revêtus de la même dignité baptismale et reçoivent la diversité des dons de l'Esprit de manière égale (cf. Ga 3,28). Les hommes et les femmes sont appelés à une communion caractérisée par une coresponsabilité sans compétition, qui doit s'incarner à tous les niveaux de la vie de l'Église. Comme nous l'a dit le pape François, nous sommes ensemble « un peuple convoqué et appelé avec la force des Béatitudes ».



c) Au cours de l'Assemblée, nous avons fait l'expérience de la beauté de la réciprocité entre femmes et hommes. Ensemble, nous réitérons l'appel des étapes précédentes du processus synodal et demandons à l'Église de grandir dans son engagement à comprendre et à accompagner les femmes sur le plan pastoral et sacramental. Les femmes souhaitent partager l'expérience spirituelle du chemin vers la sainteté aux différentes étapes de la vie : en tant que jeunes femmes, en tant que mères, dans les relations d'amitié, dans la vie familiale et à tous les âges, dans le monde du travail et dans la vie consacrée. Elles réclament justice dans des sociétés encore profondément marquées par la violence sexuelle, les inégalités économiques et la tendance à les traiter comme des objets. Elles portent les cicatrices de la traite des êtres humains, des migrations forcées et des guerres. Accompagnement et promotion résolue des femmes vont de pair.

d) Les femmes constituent la majorité de ceux qui fréquentent les églises et sont souvent les premières missionnaires de la foi au sein de la famille. Les femmes consacrées, dans la vie contemplative et apostolique, constituent un don, un signe et un témoignage d'importance fondamentale parmi nous. La longue histoire des femmes missionnaires, des saintes, des théologiennes et des mystiques est une puissante source d'inspiration et d'enrichissement pour les femmes et les hommes de notre temps.

e) Marie de Nazareth, femme de foi et mère de Dieu, demeure pour tous une source extraordinaire de sens sur les plans théologique, ecclésial et spirituel. Marie nous rappelle l'appel universel à l'écoute attentive de Dieu et à l'ouverture à l'Esprit Saint. Elle a connu la joie de l'enfantement et de la naissance et a enduré la douleur et la souffrance. Elle a accouché dans des conditions précaires, a vécu l'expérience d'être une réfugiée et a connu le déchirement du meurtre brutal de son Fils. Mais elle a aussi connu la splendeur de la résurrection et la gloire de la Pentecôte.

f) De nombreuses femmes ont exprimé leur profonde gratitude pour le travail des prêtres et des Evêques, mais ont parlé également d'une Église qui blesse. Le cléricalisme, le machisme et l'usage inapproprié de l'autorité continuent de marquer le visage de l'Eglise et de nuire à la communion. Une profonde conversion spirituelle est nécessaire, base de tout changement structurel. Les abus sexuels, économiques et de pouvoir continuent d'exiger justice, guérison et réconciliation. Nous voulons que l'Eglise devienne un lieu capable de protéger tout le monde.





g) Lorsqu'au sein de l'Eglise, la dignité et la justice dans les relations entre les hommes et les femmes sont altérées, alors la crédibilité de la proclamation que nous adressons au monde est affaiblie. Le processus synodal montre qu'il est nécessaire d'ajuster les relations et de procéder à des changements structurels. Nous serons ainsi mieux à même d'accueillir la participation et la contribution de tous - laïcs, hommes et femmes, consacrés, diacres, prêtres et Évêques - en tant que disciples coresponsables de la mission.

h) L'Assemblée demande de ne pas répéter l'erreur qui consiste à parler des femmes comme d'une question ou d'un problème. Nous souhaitons promouvoir plutôt une Eglise dans laquelle les hommes et les femmes dialoguent pour mieux comprendre la profondeur du dessein de Dieu dans lequel ils apparaissent comme des protagonistes, sans subordination, exclusion ni concurrence.



Questions à traiter



i) Les Églises du monde entier ont formulé un appel explicite à une reconnaissance et une mise en valeur plus grandes de la contribution des femmes, ainsi qu'à un accroissement des responsabilités pastorales qui leur sont confiées dans tous les domaines de la vie et de la mission de l'Eglise. Comment l'Église peut-elle inclure davantage les femmes dans les rôles et ministères existants afin de mieux exprimer les charismes de chacun et de mieux répondre aux besoins pastoraux ? Si de nouveaux ministères sont nécessaires, à quel niveau et de quelle manière ?

j) A propos de l'accès des femmes au ministère diaconal, différents points de vue ont été exprimés. Certains considèrent cette évolution inacceptable, la jugeant en discontinuité avec la Tradition. Pour d'autres, en revanche, l'accès des femmes au diaconat rétablirait une pratique de l'Église primitive. D'autres encore voient dans cette suggestion une réponse appropriée et nécessaire aux signes des temps, fidèle à la Tradition et susceptible de trouver un écho dans le cœur de nombreuses personnes qui cherchent une vitalité renouvelée et une énergie dans l'Église. D'aucuns encore craignent que cette demande ne soit l'expression d'une dangereuse confusion anthropologique, laissant l'Église s'aligner sur l'esprit du temps.

k) La réflexion autour de cette question est liée à la réflexion plus large à propos de la théologie du diaconat (cf. chap. 11, h – i).



Propositions

l) Les églises locales sont invitées à étendre leur service d'écoute, d'accompagnement et de soin aux femmes marginalisées dans les différents contextes sociaux.

m) Il est urgent de veiller à ce que les femmes puissent participer aux processus de prise de décision et assumer des rôles de responsabilité dans le domaine pastoral et le ministère. Le Saint-Père a augmenté considérablement le nombre de femmes occupant des postes à responsabilité au sein de la Curie romaine. Il devrait en être de même à d'autres niveaux de la vie de l'Église. Le droit canonique doit être adapté en conséquence.

n) La recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat doit être poursuivie, en profitant des résultats des commissions spécialement mises en place par le Saint-Père et des recherches théologiques, historiques et exégétiques déjà effectuées. Il serait bon que le fruit de cette recherche soit présenté à la prochaine session de l'Assemblée.

o) Il convient d'aborder et de résoudre les cas de discrimination en matière d'emploi et d'inégalité de rémunération au sein de l'Église, notamment pour les femmes consacrées qui sont trop souvent considérées comme une main-d'œuvre bon marché.



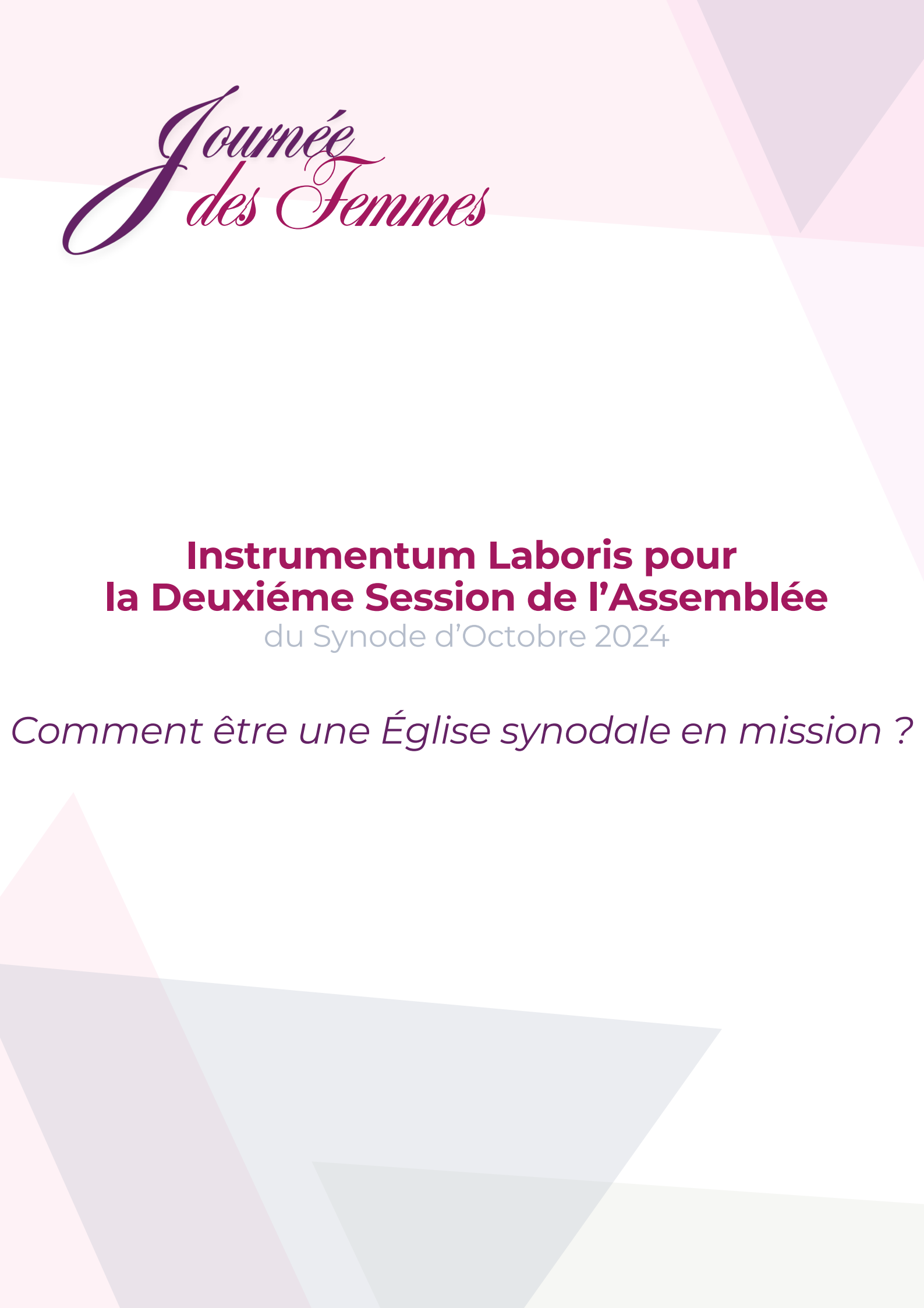


p) Il est nécessaire de développer l'accès des femmes aux programmes de formation et aux études théologiques. Les femmes doivent faire partie des programmes d'enseignement et de formation des séminaires afin de permettre une meilleure préparation au ministère ordonné.

q) Il importe que les textes liturgiques et les documents de l'Église soient plus attentifs non seulement à l'utilisation d'un langage qui tienne compte de manière égale des hommes et des femmes, mais aussi à l'utilisation de mots, d'images et d'histoires qui s'inspirent davantage de la richesse de l'expérience des femmes.

r) Nous proposons que des femmes correctement formées puissent être juges dans tous les procès canoniques.





*Journée
des Femmes*

**Instrumentum Laboris pour
la Deuxième Session de l'Assemblée**
du Synode d'Octobre 2024

Comment être une Église synodale en mission ?

Soeurs et frères en Christ : une réciprocité renouvelée

13. La première différence que nous rencontrons en tant qu'êtres humains est la différence homme-femmes. Notre vocation chrétienne implique d'honorer cette différence donnée par Dieu en vivant au sein de l'Église une réciprocité relationnelle dynamique comme témoignage pour le monde. La réflexion synodale des contributions recueillies à toutes les phases a mis en évidence la nécessité de mieux valoriser les charismes, la vocation et le rôle des femmes dans tous les domaines de la vie ecclésiale comme étape indispensable pour favoriser cette réciprocité relationnelle. La perspective synodale met en évidence trois points de référence théologiques comme guide pour le discernement : a) la participation trouve ses racines au niveau des implications ecclésiologiques du baptême ; b) comme peuple de baptisés, nous sommes appelés non pas à enfouir nos talents, mais à reconnaître les dons que l'Esprit répand sur chacun pour le bien de la communauté et du monde ; c) dans le respect de la vocation de chacun et chacune, les dons de l'Esprit accordés aux fidèles sont ordonnés les uns aux autres. Et le principe de coresponsabilité doit guider la collaboration entre tous les baptisés. Pour éclairer notre réflexion, nous pouvons nous appuyer sur le témoignage des Saintes Écritures : Dieu a choisi des femmes comme premiers témoins et messagers de la résurrection. En vertu du baptême, elles sont sur un même pied d'égalité, elles reçoivent la même effusion des dons de l'Esprit et sont appelées à servir la mission du Christ.



14. Pour cela, on doit en premier lieu opérer un changement de mentalité : une conversion vers une vision relationnelle, de l'interdépendance et de la réciprocité entre femmes et hommes, des sœurs et frères dans le Christ, portant ensemble une mission commune. Si cette conversion ne se fait pas, tant dans les relations que dans les structures, la communion, la participation et la mission de l'Église en sont impactées négativement. Comme l'indique la contribution d'une conférence épiscopale latino-américaine, « une Église dans laquelle tous les membres peuvent se sentir coresponsables est aussi un lieu attrayant et crédible ».

15. Les contributions des conférences épiscopales reconnaissent que de nombreux domaines de la vie de l'Église sont déjà ouverts à la participation des femmes. Cependant, elles notent également que ces possibilités concrètes de participation restent souvent sous-utilisées. C'est pourquoi Elles préconisent que la deuxième session sensibilise et stimule le développement de ces aspects au sein des paroisses, diocèses et autres entités ecclésiales, y compris dans les responsabilités pastorales. Elles encouragent également l'exploration de nouvelles formes ministérielles et pastorales qui refléteraient mieux les charismes que l'Esprit confère aux femmes pour répondre aux besoins pastoraux de notre temps. Voici comment une conférence épiscopale latino-américaine exprime cela : « Dans notre culture, la présence du machisme reste forte, alors qu'une participation plus active des femmes dans tous les domaines ecclésiaux est nécessaire. Comme l'affirme le Pape François, leur perspective est indispensable dans les processus décisionnels et dans l'assomption de rôles dans les diverses formes de pastorale et de mission. »



16. Les contributions des conférences épiscopales font ressortir des demandes concrètes à prendre en considération lors de la Deuxième Session, notamment : (a) la promotion d'espaces de dialogue dans l'Église, afin que les femmes puissent partager leurs expériences, leurs charismes, leurs compétences, leurs connaissances spirituelles, théologiques et pastorales pour le bien de toute l'Église ; b) une plus grande participation des femmes aux processus de discernement ecclésial et ce à toutes les étapes des processus décisionnels (élaboration et prise de décision) ; c) un accès élargi aux postes de responsabilité dans les diocèses et les institutions ecclésiastiques, conformément aux réglementations en vigueur ; d) une meilleure reconnaissance et un soutien renforcé à la vie et aux charismes des femmes consacrées, ainsi que leur promotion à des postes de responsabilité ; e) l'accès des femmes à des postes de responsabilité dans les séminaires, les instituts et les facultés de théologie ; f) l'accroissement du nombre de femmes juges dans les processus canoniques. Les contributions reçues soulignent l'importance de l'emploi d'un langage plus inclusif et d'images tirées de l'Écriture et de la tradition dans la prédication, l'enseignement, la catéchèse et la rédaction des documents officiels de l'Église.

17. Certaines Églises locales sollicitent l'admission des femmes au diaconat, tandis que d'autres s'y opposent. Sur ce sujet, qui ne fera pas l'objet des travaux de la deuxième session, il est bon que la réflexion théologique se poursuive, avec des temps et des modalités appropriées. Les conclusions du Groupe d'étude n°5 alimenteront cette réflexion, en intégrant les résultats des deux Commissions précédentes sur ce sujet.

18. Ces demandes concernent aussi souvent les hommes laïcs, dont la faible participation à la vie de l'Eglise est déplorée. La réflexion sur le rôle des femmes révèle un désir général de renforcer tous les ministères laïcs (hommes et femmes). On souhaite également que les laïcs, hommes et femmes, convenablement formés, participent à la prédication de la Parole de Dieu, y compris pendant l'Eucharistie.





Partie I – Relations

Tout au long du processus synodal et sous toutes les latitudes, s'est fait entendre l'aspiration à une Église moins bureaucratique et davantage centrée sur les relations : avec le Seigneur, entre les hommes et les femmes, au sein des familles et dans les communautés, entre les différents groupes sociaux. Seul un réseau de relations qui intègre la diversité des appartenances peut soutenir les personnes et les communautés, en leur offrant des points de repères et des orientations, et en donnant à voir la beauté de la vie selon l'Évangile : c'est dans les relations - avec le Christ, avec les autres, dans la communauté - que se transmet la foi.

29. En tant qu'expression de la liberté de l'Esprit dans l'attribution de ses dons et en réponse aux besoins des communautés individuelles, divers ministères existent dans l'Église, pouvant être exercés par tout baptisé, homme ou femme. Il s'agit de services non occasionnels, reconnus par la communauté et par ceux qui sont chargés de la guider. On les appelle ministères baptismaux, pour souligner leur racine commune (le baptême) et pour les distinguer des ministères ordonnés, enracinés dans le sacrement de l'ordre. Il existe, par exemple, des hommes et des femmes qui exercent le ministère de coordination au sein d'une petite communauté ecclésiale, le ministère d'animation de moments de prière (lors de funérailles ou autres), le ministère extraordinaire de la communion, ou d'autres services, pas nécessairement de nature liturgique. Les dispositions canoniques latine et orientale prévoient déjà que, dans certains cas, même des fidèles laïcs, hommes ou femmes, peuvent être ministres extraordinaires du baptême



Le droit canonique latin et oriental prévoit déjà que, dans certains cas, même des fidèles laïcs, hommes ou femmes, peuvent être ministres extraordinaires du baptême. Dans la réglementation latine, l'évêque peut déléguer à des fidèles laïcs, hommes ou femmes, la tâche d'assister aux mariages. Il est souhaitable de poursuivre la réflexion sur la manière de confier ces ministères aux laïcs sous une forme plus stable. Cette réflexion devrait s'accompagner de celle sur la promotion d'autres formes de ministérialité laïque, y compris en dehors de la sphère liturgique.





Une formation intégrale et commune

55. L'objectif de la formation dans la perspective de la synodalité missionnaire est de susciter des témoins authentiques, des hommes et des femmes capables d'assumer la mission de l'Église en coresponsabilité, guidés par la force de l'Esprit (cf. Ac 1, 8). La formation prendra donc appui sur le dynamisme de l'initiation chrétienne, visant à favoriser une expérience personnelle de rencontre avec le Seigneur. Elle encouragera ainsi un processus de conversion continue touchant les attitudes, les relations, les mentalités et les structures. Le sujet de la mission demeure toujours l'Église. Chacun de ses membres, en vertu de son appartenance, est appelé à être témoin et annonciateur du salut. Dans cette optique, l'Eucharistie, « source et sommet de toute la vie chrétienne » (LG 11), apparaît comme le lieu fondamental de la formation à la synodalité. La famille, en tant que communauté de vie et d'amour, occupe une place privilégiée dans l'éducation à la foi et à la pratique chrétienne. Par l'interaction entre les générations, elle est une véritable école de synodalité, invitant chacun à prendre soin des autres. Elle met ainsi en lumière le fait que tous – qu'ils soient faibles ou forts, enfants, jeunes ou les personnes âgées - ont beaucoup à recevoir et beaucoup à offrir.





57. Enfin, on relève une insistance forte sur la nécessité d'une formation commune et partagée, c'est-à-dire une formation qui réunit ensemble hommes et femmes, laïcs, consacrés, ministres ordonnés et candidats au ministère ordonné. L'objectif est de favoriser la connaissance mutuelle et l'estime réciproque, ainsi que la capacité à collaborer. En même temps, une attention particulière doit être accordée à la promotion de la participation des femmes aux programmes de formation, aux côtés des séminaristes, des prêtres, des religieux et des laïcs. L'accès des femmes aux fonctions d'enseignement et de formation dans les facultés et instituts de théologie et dans les séminaires revêt aussi une importance cruciale.

Il est par ailleurs suggéré d'offrir aux évêques, aux prêtres et aux laïcs une formation spécifique sur les missions que les femmes peuvent déjà accomplir dans l'Église. Il faudrait aussi promouvoir une évaluation de l'utilisation effective de ces possibilités dans tous les domaines de la vie ecclésiale : paroisses, diocèses, associations de laïcs, mouvements ecclésiaux, communautés nouvelles, vie consacrée, institutions ecclésiastiques, jusqu'à la Curie romaine. Le groupe d'étude 4 se consacre au travail de révision du parcours de formation des candidats au ministère ordonné (Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis) dans une perspective synodale et missionnaire. Une demande émanant de tous les continents concerne la formation à la prédication. Enfin, un besoin émergent se fait sentir d'une formation partagée, à la fois théorique et pratique, au discernement communautaire dans les différents contextes locaux.

Transparence, rendre compte et évaluation

79. En particulier, sous des formes adaptées aux différents contextes, il paraît nécessaire de garantir au minimum : (a) un fonctionnement effectif des Conseils pour les affaires économiques ; (b) l'implication réelle du Peuple de Dieu, en particulier des membres les plus compétents, dans la planification pastorale et économique ; (c) la préparation et la publication (accessibilité effective) d'un bilan financier annuel, autant que possible certifié par des auditeurs externes, afin de rendre transparente la gestion des biens et des ressources financières de l'Église et de ses institutions ; (d) un rapport annuel sur l'accomplissement de la mission, incluant une illustration des initiatives entreprises dans le domaine de la protection des mineurs et des personnes vulnérables, ainsi que de la promotion de l'accès des femmes aux postes d'autorité et de leur participation aux processus décisionnels ; (e) des procédures d'évaluation périodique de la réalisation de la mission de tous ceux et celles qui exercent un ministère et une responsabilité dans l'Église telle qu'elle soit. Il s'agit là encore d'un point d'importance cruciale et urgente pour la crédibilité du processus synodal et sa mise en œuvre effective.





Les Églises locales dans l'Église catholique une et unique

93. Une attention égale doit être portée à la composition de ces organismes, pour favoriser une plus grande participation des femmes, des jeunes et des personnes marginalisées ou en situation de pauvreté. La Première Session a souligné l'importance d'inclure dans ces organismes des laïcs, hommes et des femmes qui témoignent de la foi dans les réalités ordinaires de la vie quotidiennes au cœur des dynamiques de la société, et dotés d'un esprit apostolique et missionnaire reconnu (cf. RdS 18d), et pas uniquement des personnes impliquées dans l'organisation interne de la communauté chrétienne. De cette manière, le discernement ecclésial dans ces organismes sera enrichi car il bénéficiera d'une plus grande ouverture, d'une meilleure capacité d'analyse de la réalité et d'une pluralité de perspectives. De nombreuses contributions recommandent également de rendre obligatoires les Conseils actuellement facultatifs selon le droit en vigueur.



Journée des Femmes

Document finale “Pour une Eglise synodale : Communion, Participation, Mission” - Deuxième Session de la XVI Assemblée Générale Ordinaire

du Synode des Evêques, 2-27 octobre 2024



Introduction

6. Nous ne cachons pas que nous avons expérimenté en nous-mêmes la fatigue, les résistances au changement et la tentation de faire prévaloir nos idées sur l'écoute de la Parole de Dieu et sur la pratique du discernement. Mais la miséricorde de Dieu, le Père plein de tendresse, nous permet chaque fois de purifier nos cœurs et de poursuivre le chemin. Nous l'avons reconnu en commençant la deuxième session par une veillée pénitentielle, au cours de laquelle nous avons demandé pardon pour les péchés dont nous avons honte, tout en intercédant pour les victimes du mal. Nous avons appelé nos péchés par leur nom : contre la paix, contre la création, les peuples indigènes, les migrants, les enfants, les femmes, les pauvres, l'écoute et la communion. Cela nous a fait prendre conscience que la synodalité exige repentance et conversion. Dans la célébration du sacrement de la miséricorde divine, nous faisons l'expérience d'être aimés inconditionnellement : la dureté des cœurs est surmontée, et cela nous ouvre à la communion. C'est pourquoi nous voulons être une Église miséricordieuse, capable de partager avec tous le pardon et la réconciliation qui viennent de Dieu : c'est une pure grâce dont nous ne sommes pas maîtres, mais seulement témoins.





L'unité comme harmonie

36. Le processus synodal a mis en évidence que l'Esprit Saint suscite constamment une grande variété de charismes et de ministères dans le peuple de Dieu. « Dans l'édification du Corps du Christ règne également une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit qui distribue des dons variés pour la fécondité de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. 1 Co 12, 1-11) » (LG 7). De même, l'aspiration à élargir les possibilités de participation et d'exercice de la coresponsabilité différenciée de tous les baptisés, hommes et femmes, est apparue. À cet égard, cependant, une tristesse a été exprimée. Elle provient du manque de participation de nombreux membres du peuple de Dieu à ce chemin de renouveau ecclésial a été exprimée. Elle vient aussi de la difficulté répandue à vivre pleinement une relation ajustée entre hommes et femmes, entre générations, et entre des personnes et des groupes d'identités culturelles et de conditions sociales différentes, en particulier les pauvres et les exclus.





De nouvelles relations

50. Tout au long du parcours du Synode, et sous toutes les latitudes, une recherche s'est fait jour : celle d'une Église davantage capable de nourrir les relations – avec le Seigneur, entre hommes et femmes, dans les familles, dans les communautés, entre tous les chrétiens, entre les groupes sociaux et les religions, avec la création. Beaucoup ont exprimé leur surprise d'être sollicités et leur joie de pouvoir faire entendre leur voix dans la communauté ; certains ont également partagé leur souffrance de se sentir exclus ou jugés en raison de leur situation matrimoniale, de leur identité et de leur sexualité. Le désir de relations authentiques et profondes ne reflète pas uniquement un besoin d'appartenance communautaire, mais exprime une conviction de foi essentielle : la qualité évangélique des relations au sein de la communauté est fondamentale pour le témoignage que le peuple de Dieu est appelé à donner dans l'histoire. « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). Les relations renouvelées par la grâce et l'hospitalité offerte aux plus petits, selon l'enseignement de Jésus, sont le signe le plus éloquent de l'action de l'Esprit Saint dans la communauté des disciples. Pour être une Église synodale, une véritable conversion relationnelle est donc nécessaire. Nous devons apprendre à nouveau de l'Évangile que le soin des relations et des liens n'est pas une stratégie ou un instrument pour une plus grande efficacité organisationnelle, mais que c'est la manière dont Dieu le Père s'est révélé en Jésus et dans l'Esprit. Quand nos relations, malgré leur fragilité, laissent transparaître la grâce du Christ, l'amour du Père, la communion de l'Esprit, nous confessons par notre vie la foi en Dieu Trinité.



52. Le besoin de conversion dans les relations concerne sans équivoque les relations entre les hommes et les femmes. Le dynamisme relationnel est inscrit dans notre condition de créatures. La différence sexuelle constitue la base des relations humaines. « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme » (Gn 1, 27). Dans le projet de Dieu, cette différence originelle n'implique pas d'inégalité entre l'homme et la femme. Dans la nouvelle création, elle est réinterprétée à la lumière de la dignité du baptême : « En effet, vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 27-28). Comme chrétiens, nous sommes appelés à accueillir et à respecter cette différence qui est don de Dieu et source de vie, selon les différentes manières et les différents contextes où elle s'exprime. Nous témoignons de l'Évangile quand nous cherchons à vivre des relations qui respectent l'égale dignité et la réciprocité entre hommes et femmes. Les expressions récurrentes de douleur et de souffrance au cours du processus synodal, des femmes de toutes les régions et de tous les continents, laïques et consacrées, révèlent à quel point nous échouons souvent à le faire.



Dans une pluralité de contextes

54. C'est dans cette dynamique que s'enracinent les maux qui affligent notre monde, à commencer par les guerres et les conflits armés, et l'illusion qu'une paix juste peut être obtenue par la force des armes. Tout aussi mortelle est la croyance selon laquelle l'intégralité de la création, même les êtres humains, peut être exploitée à des fins lucratives. En découlent les nombreuses et diverses barrières qui séparent les personnes, même dans les communautés chrétiennes, et limitent les possibilités des uns par rapport à celles dont jouissent les autres : les inégalités entre hommes et femmes, le racisme, la division en castes, la discrimination des personnes handicapées, la violation des droits des minorités de tout genre, le refus d'accueillir les migrants. Même la relation avec la terre, notre sœur et mère (cf. LS 1), porte les signes d'une fracture qui met en péril la vie d'innombrables communautés – en particulier dans les régions les plus pauvres – voire de peuples entiers, sinon de toute l'humanité. La fermeture à l'égard de la vie humaine elle-même est la plus radicale et la plus dramatique ; elle conduit à rejeter les enfants dès le sein maternel, ainsi que les personnes âgées.





60. En vertu du baptême, les hommes et les femmes jouissent d'une égale dignité dans le peuple de Dieu. Cependant, les femmes continuent à rencontrer des obstacles pour obtenir une reconnaissance plus pleine de leurs charismes, de leur vocation et de leur place dans les diverses sphères de la vie de l'Église, ce qui nuit au service de la mission commune. Les Écritures attestent du rôle prépondérant de nombreuses femmes dans l'histoire du salut. C'est à une femme, Marie de Magdala, qu'a été confiée la première annonce de la Résurrection. Le jour de la Pentecôte, Marie, Mère de Dieu, était présente au cénacle avec beaucoup d'autres femmes qui avaient suivi le Seigneur. Il est important que les passages de l'Écriture relatifs aux femmes trouvent une place convenable dans les lectionnaires liturgiques. Certains moments cruciaux de l'histoire de l'Église confirment la contribution essentielle de femmes mues par l'Esprit. Les femmes constituent la majorité des fidèles et sont souvent les premiers témoins de la foi dans les familles. Elles sont actives dans la vie des petites communautés chrétiennes et des paroisses ; elles dirigent des écoles, des hôpitaux et des centres d'accueil ; elles sont à l'origine d'initiatives de réconciliation, de promotion de la dignité humaine et de la justice sociale. Les femmes contribuent à la recherche théologique et occupent des postes à responsabilité dans les institutions liées à l'Église, dans les curies diocésaines et à la Curie romaine. Des femmes occupent des postes d'autorité ou sont à la tête de communautés.



Cette assemblée appelle à mettre pleinement en œuvre tout ce qui est déjà possible quant au rôle des femmes dans le droit en vigueur, en particulier dans les lieux où ces possibilités ne sont pas concrétisées. Il n'existe pas de raison d'empêcher les femmes d'assumer des rôles de guide dans les Églises : ce qui vient de l'Esprit Saint ne peut être arrêté. La question de l'accès des femmes au ministère diaconal reste également ouverte et le discernement à ce sujet doit se poursuivre. L'assemblée demande en outre qu'une plus grande attention soit portée au langage et aux images utilisés dans la prédication, l'enseignement, la catéchèse et la rédaction des documents officiels de l'Église, en donnant plus de place à la contribution des saintes, des théologiennes et des mystiques.





66. La mission implique tous les baptisés. La première tâche des laïcs, hommes et femmes, est d'imprégner et de transformer les réalités temporelles selon l'esprit de l'Évangile (cf. LG 31.33 ; AA 5-7). Le processus synodal, soutenu par une impulsion du pape François (cf. Lettre apostolique sous forme de Motu proprio Spiritus Domini, 10 janvier 2021), a exhorté les Églises locales à répondre avec créativité et courage aux besoins de la mission, en discernant parmi les charismes ceux qui doivent prendre une forme ministérielle, en se dotant de critères, d'instruments et de procédures appropriés. Tous les charismes ne doivent pas être configurés comme des ministères, ni tous les baptisés être des ministres, ni tous les ministères être institués. Pour qu'un charisme soit configuré comme ministère, il est nécessaire que la communauté identifie une vraie nécessité pastorale, et que cela s'accompagne d'un discernement effectué par le pasteur, avec la communauté, quant à l'opportunité de créer un nouveau ministère. L'autorité compétente assume la décision qui est le fruit d'un tel processus. Dans une Église synodale missionnaire, la promotion de formes plus nombreuses de ministères laïcs, c'est-à-dire de ministères qui ne requièrent pas le sacrement de l'ordre, est nécessaire et ceci, pas seulement dans le domaine liturgique. Ces ministères peuvent être institués ou non. À une époque où les gens se déplacent de plus en plus facilement, il convient de réfléchir à la manière de confier des ministères laïcs en précisant les durées et les domaines où ils s'exercent.



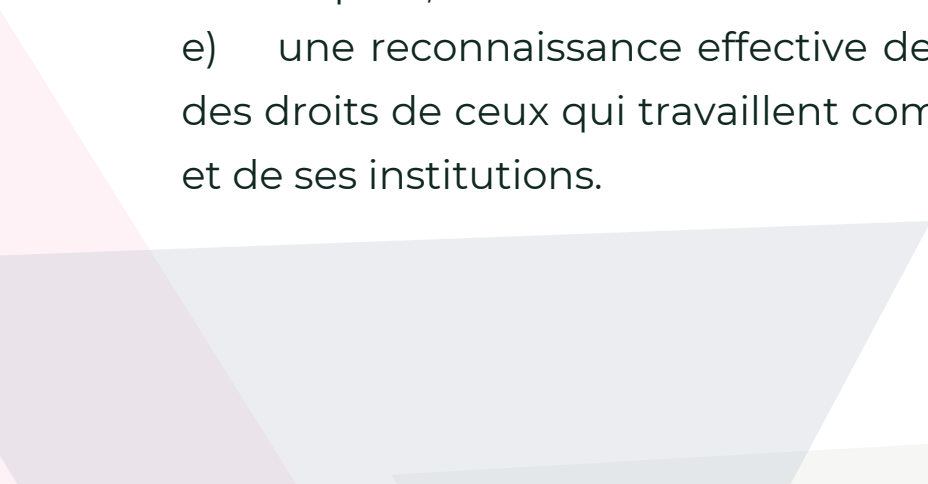


Ensemble pour la mission

76. À côté de cela, existent des ministères qui ne sont pas institués par un rite, mais qui sont exercés avec stabilité par mandat de l'autorité compétente comme, par exemple, le ministère de coordination d'une petite communauté ecclésiale, le ministère de l'animation de la prière communautaire, le ministère de l'organisation d'actions caritatives, etc. qui admettent une grande variété en fonction des caractéristiques de la communauté locale. Un exemple en est donné par les catéchistes qui ont toujours été en charge des communautés sans prêtres dans de nombreuses régions d'Afrique. Même s'il n'y a pas de rite prescrit, il est conseillé de rendre publique, devant la communauté, l'entrée en fonction par un mandat, pour favoriser sa reconnaissance effective. Il existe également des ministères extraordinaires, tels que le ministère extraordinaire de la communion, la présidence des célébrations dominicales dans l'attente d'un prêtre, l'administration de certains sacrements, etc. Les codes de droit canonique latin et oriental prévoient déjà que, dans certains cas, des fidèles laïcs, hommes ou femmes, puissent être ministres extraordinaires du baptême. Dans le droit canon latin, l'évêque (avec l'autorisation du Saint-Siège) peut déléguer l'assistance aux mariages à des fidèles laïcs, hommes ou femmes. Sur la base des besoins dans les contextes locaux, il convient d'envisager la possibilité d'étendre et de stabiliser ces possibilités d'exercice d'un ministère par des fidèles laïcs. Enfin, il y a les services spontanés, qui n'ont pas besoin de conditions supplémentaires ni d'une reconnaissance explicite. Ils montrent que tous les fidèles, de diverses manières, participent à la mission par leurs dons et leurs charismes.



77. Les fidèles laïcs, hommes et femmes, doivent se voir offrir davantage de possibilités de participation, en explorant également d'autres formes de service et de ministères en réponse aux besoins pastoraux de notre temps, dans un esprit de collaboration et de coresponsabilité différenciée. En particulier, certains besoins concrets ont émergé du processus synodal, auxquels il convient de répondre d'une manière adaptée aux différents contextes :

- a) une participation plus large des laïcs, hommes et femmes, aux processus de discernement de l'Église et à toutes les phases des processus décisionnels (élaboration et prise de décision) ;
 - b) un accès plus large des laïcs, hommes et femmes, aux postes de responsabilité dans les diocèses et les institutions ecclésiastiques, y compris les séminaires, les instituts et les facultés de théologie, conformément aux dispositions existantes ;
 - c) une reconnaissance et un soutien accrus à la vie et aux charismes des hommes et des femmes consacrés, ainsi que leur emploi à des postes de responsabilité ecclésiale ;
 - d) l'augmentation du nombre de laïcs qualifiés, hommes et femmes, qui assument le rôle de juges dans les procès canoniques ;
 - e) une reconnaissance effective de la dignité et du respect des droits de ceux qui travaillent comme employés de l'Église et de ses institutions.
- 



Transparence, rendre-compte, évaluation

102. En particulier, sous des formes appropriées aux différents contextes, il semble nécessaire d'assurer au minimum :

- a) un fonctionnement effectif des conseils aux affaires économiques ;
- b) l'implication effective du peuple de Dieu, en particulier de ses membres les plus compétents, dans la planification pastorale et économique ;
- c) la préparation et la publication (en fonction du contexte local et avec une accessibilité effective) d'un état financier annuel, certifié par des auditeurs externes dans la mesure du possible, qui rende transparente la gestion des biens et des ressources financières de l'Église et de ses institutions ;
- d) l'élaboration et la publication d'un rapport annuel sur l'exécution de la mission, comprenant une illustration des initiatives prises en matière de protection des mineurs et des personnes vulnérables (safeguarding), de promotion de l'accès des laïcs aux postes d'autorité et de leur participation aux processus décisionnels, en précisant la proportion d'hommes et de femmes ;
- e) les procédures d'évaluation périodique de la performance de tous les ministres et de ceux qui ont une mission au sein de l'Église.

Nous devons nous rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un effort bureaucratique qui aurait sa fin en lui-même, mais d'un effort de communication qui s'avère être un puissant moyen éducatif en vue d'un changement de culture, en plus de permettre que soit donnée une meilleure visibilité à de nombreuses initiatives précieuses de l'Église et de ses institutions, qui restent trop souvent cachées.

Synodalité et organes de participation



106. Une attention égale doit être accordée à la composition des organes de participation, de manière à favoriser une plus grande implication des femmes, des jeunes et de ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté ou de marginalisation. En outre, il est fondamental que siègent dans ces organismes des baptisés engagés dans le témoignage de la foi, au sein des réalités ordinaires de la vie et des dynamiques sociales, avec une disposition apostolique et missionnaire reconnue, et pas seulement des personnes engagées dans l'organisation de la vie et des services au sein de la communauté. De cette manière, le discernement ecclésial bénéficiera d'une plus grande ouverture, d'une capacité d'analyse de la réalité et d'une pluralité de perspectives. Selon les nécessités des différents contextes, il pourra être opportun de prévoir la participation de représentants d'autres Églises et communions chrétiennes – par analogie avec ce qui se passe dans l'assemblée du synode – ou de représentants d'autres religions présentes sur le territoire. Pour la composition des organes de participation, les Églises locales et leurs regroupements peuvent plus facilement indiquer des critères appropriés à chaque contexte.



Enraciné et pèlerin

115. La relation entre le lieu et l'espace suggère également une réflexion sur l'Église en tant que « maison ». Lorsqu'elle n'est pas comprise comme un espace fermé et inaccessible, à défendre à tout prix, l'image de la maison évoque des possibilités d'accueil, d'hospitalité et d'inclusion. La création elle-même est une maison commune, dans laquelle les membres de l'unique famille humaine vivent avec toutes les autres créatures. Notre engagement, soutenu par l'Esprit, est de veiller à ce que l'Église soit perçue comme une maison accueillante, un sacrement de la rencontre et du salut, une école de communion pour tous les fils et filles de Dieu. L'Église est aussi le Peuple de Dieu en marche avec le Christ, au sein duquel chacun est appelé à être un pèlerin de l'espérance. La pratique traditionnelle des pèlerinages en est un signe. La piété populaire est l'un des lieux d'une Église synodale missionnaire





Former un peuple de disciples missionnaires

143. Au long du processus synodal, de toutes parts, une des demandes qui a émergé avec le plus de force est que la formation soit intégrale, continue et partagée. Son but n'est pas seulement l'acquisition de connaissances théoriques, mais la promotion de capacités d'ouverture et de rencontre, de partage et de collaboration, de réflexion et de discernement en commun, de lecture théologique des expériences concrètes. Elle doit donc interpeller toutes les dimensions de la personne (intellectuelle, affective, relationnelle et spirituelle) et comprendre des expériences concrètes accompagnées correctement. Tout aussi marquée a été l'insistance sur la nécessité d'une formation à laquelle participent ensemble hommes et femmes, laïcs, consacrés, ministres ordonnés et candidats au ministère ordonné, permettant ainsi de grandir dans la connaissance et l'estime réciproques, et dans la capacité à collaborer. Cela requiert la présence de formateurs idoines, compétents, capables de confirmer par leur vie ce qu'ils transmettent par leurs paroles : ce n'est qu'ainsi que la formation sera vraiment transformatrice et pourra porter du fruit. Il ne faut pas non plus négliger la contribution que les disciplines pédagogiques peuvent apporter à la préparation de parcours de formation bien ciblés, attentifs aux processus d'apprentissage à l'âge adulte et à l'accompagnement des personnes et des communautés. Nous devons donc investir dans la formation des formateurs.





148. Au long du processus synodal, il a été largement demandé que les parcours de discernement et de formation des candidats au ministère ordonné soient configurés dans un style synodal. Cela signifie qu'ils doivent prévoir une présence significative de figures féminines, une insertion dans la vie quotidienne des communautés et l'éducation à la collaboration avec tous les membres de l'Église ainsi qu'à la pratique du discernement ecclésial. Cela implique d'investir courageusement de l'énergie dans la préparation des formateurs. L'assemblée demande une révision de la *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* qui intègre les exigences mûries pendant le Synode, en les traduisant en indications précises pour une formation à la synodalité. Les parcours de formation doivent être en mesure d'éveiller chez les candidats une passion pour la mission *ad gentes*. Non moins nécessaire est la formation des évêques, afin qu'ils puissent mieux assumer leur mission de rassembler dans l'unité les dons de l'Esprit, et d'exercer dans un style synodal l'autorité qui leur est conférée. Le style synodal de la formation implique que la dimension œcuménique soit présente dans tous les aspects du parcours vers le ministère ordonné.